

RNCP 38386

**FORMATION EN ALTERNANCE
OU PAR APPRENTISSAGE**

CAP AGRICOLE JARDINIER PAYSAGISTE

Le(a) jardinier(ère) paysagiste travaille le plus souvent dans une entreprise ou dans le service en charge des espaces verts d'une collectivité ou d'un établissement public. C'est un métier d'extérieur qui requiert une bonne condition. Il demande également une bonne condition physique du fait de l'utilisation d'outils et de charges lourdes.

Il (elle) intervient sur le végétal et doit développer un réel intérêt pour la nature.

Ses activités organisées en chantier obligent un travail en équipe et des déplacements quotidiens parfois importants. L'ouvrier(e) doit respecter scrupuleusement les règles de sécurité et de santé. Il (elle) pourra se spécialiser dans l'aménagement ou dans l'entretien des espaces verts. Il (elle) peut également élargir son domaine d'intervention et la gamme d'employeurs potentiels : pépiniériste, jardinerie, horticulteur, maraîcher.

**800 HEURES EN CENTRE
385 HEURES EN ENTREPRISE
NIVEAU 3**

LES DÉBOUCHÉS

Poursuite d'études :

- Bac Pro Jardinier Paysagiste
- Bac Aménagements paysagers

Emplois accessibles :

- Agent(e) d'entretien des parcs et jardins
- Jardinier(e) paysagiste/ des espaces verts
- Aide-jardinier(e)
- Manœuvre des espaces verts
- Ouvrier(e) d'entretien des espaces verts ou naturels/ paysage

FINANCEMENTS

La MFR étudie avec vous les possibilités de financement.

- Pour les demandeurs d'emploi : prise en charge par le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté
- Pour les salariés : financement possible par CPF
- Possibilité d'intégrer la formation par la voie de l'apprentissage

DATES

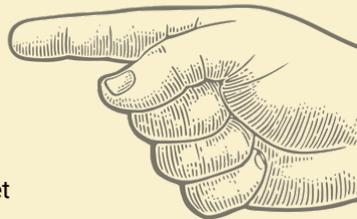
Octobre 2024 - Juin 2025



LES OBJECTIFS

Développer les compétences professionnelles :

- Aménager un espace paysager conformément au plan d'exécution
- Maîtriser l'évolution des végétaux en fonction de la vocation des espaces et contribuer à leur qualité paysagère et écologique
- Maintenir la fonctionnalité des matériels et outils
- Fournir des informations utiles à l'entreprise, au client, et aux usagers



Favoriser l'insertion professionnelle

CONTENU DE LA FORMATION

- La sécurité au travail
- Découverte des métiers du paysage
- Plantation de végétaux
- Entretien de la végétation et des infrastructures paysagères
- Protection des végétaux par lutte biologique et procédés alternatifs
- Procédés alternatifs en lien avec le développement durable
- Entretien du matériel et des équipements
- Maçonnerie et menuiserie paysagère
- Communication en situation professionnelle
- Foire aux plantes » de la réalisation à la vente
- Modules complémentaires

PUBLIC CONCERNÉ

- Demandeurs d'emploi de plus de 16 ans inscrits ou non à Pole Emploi mais ayant validé leur projet professionnel auprès d'un prescripteur
- Salariés en activité - éligible CPF
- Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Effectif : de 10 à 12 participants



Dernière modification le 18/04/2024

MAISON FAMILIALE RURALE D'AMANGE, Site de Dole

17 chemin du Défois,
39100 Dole

Tél : 03 84 72 73 92

mfr.dole@mfr.asso.fr - www.mfr-amange.fr



20 min d'Auxonne, 40 min de Besançon,
40 min de Dijon



Grand Dole Mobilités Ligne 12 ou ligne 1